Avec déjà plus de 23.000 personnes âgées atteintes du Covid-19 dans les 7.000 EHPAD en France, de nombreux établissements ne veulent plus prendre le risque d'intégrer de nouveaux résidents. D'après une enquête réalisée par Cap Retraite sur 1520 EHPAD, 61% des établissements répondent ne plus accepter les admissions de nouveaux résidents.
Les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) sont au cœur de la polémique depuis l'annonce des décès liés au coronavirus au sein de ces établissements. De nombreuses résidences ont décidé de tout simplement fermer les portes aux nouveaux arrivants, même si ceux-là avaient déjà réservé une chambre et se pré
«Depuis le début mars, nous avons entre 10 et 15 Ehpad qui nous appellent chaque jour pour nous informer qu'ils stoppent totalement les nouvelles admissions» dit Yohan Taieb, directeur opérationnel chez Cap Retraite.
Cependant, certains EHPAD continuent d'accueillir des personnes âgées dépendantes en mettant en place une série de mesures strictes afin de garantir la sécurité des résidents.

Dans quelles conditions sont encore faites les admissions ?

D'après les recommandations de plusieurs ARS (Agence Régionale de Santé), les nouveaux résidents en EHPAD sont considérés comme cas "exposés" au virus et doivent être isolés dans leur chambre pendant 14 jours. À cela s'ajoute l'interdiction formelle des visites de la famille ce qui est très difficile à vivre autant pour les résidents que pour la famille.

Regis R., qui a placé sa maman en EHPAD mercredi dernier se dit très inquiet : «Déjà que le placement en EHPAD est difficile et que je culpabilise, je ne peux même pas rendre visite à maman pour être sûr que tout se passe bien. Heureusement que le personnel de l'EHPAD me laisse la voir et lui parler sur Skype une fois par jour».

Avant d'intégrer un nouveau résident, les EHPAD demandent systématiquement que soit réalisé un test au Covid-19. Cependant, les hôpitaux étant surchargés pour réaliser ces tests, certaines personnes âgées se voient contraintes de repousser l'entrée en EHPAD.
À noter que 89% des UPPD (Unités Protégés pour Personnes Désorientées), destinées à accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, n'acceptent plus aucune admission.

Quelles autres solutions s'offrent encore aux personnes âgées ?

La mise en place de soins et de services à domicile est l'alternative principale en attendant une entrée en EHPAD. Cap Retraite a déployé en quelques jours un service d'urgence pour aider les personnes isolées à mettre en place des aides à domicile. Et de nombreux services sont proposés : aide au lever et au coucher, aide à la toilette, gardes de nuit, courses, préparation des repas et aide à la prise des médicaments.

Ce service est déjà lancé dans 13 grandes villes françaises pour venir en aide aux personnes âgées et leurs familles (Paris, Marseille, Lyon, Nice, Lille, Bordeaux, Rennes, Montpellier, Nantes, Tours, Bayonne, Biarritz et Toulon). Pour toute information, une ligne spéciale est mise en place 01.76.35.04.40 afin d'accompagner les aidants et leurs proches dans toutes leurs démarches pendant cette période de confinement.